

1) Addendum 1 has clarified the designations accepted for the Safety Engineer position. Can we apply these same acceptances for designations to the Project Manager?

Yes

2) For the Mandatory Requirements, Would a degree, diploma or certificate in a related field to occupational health and safety apply in conjunction with a valid OHS designation? (Chemistry, Environmental Science, Kinesiology, Engineering, Toxicology etc.)

These academic backgrounds would be considered.

3) For the other team members (M3) would a graduate degree in Occupational Hygiene meet the needs of these mandatory requirements if they may not yet have 3 years of experience?

Yes

4) For the Point Rated Technical Criteria, office location addresses are requested. We are inquiring as to the technical merit of this information and would suggest that perhaps this question is aligned more with pricing. Might this element be moved somehow to pricing?

This is a "bonus" in terms of Rated criteria because it is across Canada. An amendment to pricing details has been raised.

1) L'addenda 1 a précisé les désignations acceptées pour le poste d'ingénieur de la sécurité. Peut-on appliquer ces mêmes acceptations au poste de gestionnaire de projet?

Oui

2) Pour les exigences obligatoires, est-ce qu'un diplôme ou un certificat dans un domaine connexe à la santé et la sécurité au travail s'appliquerait de pair avec une désignation SST valide (chimie, science de l'environnement, kinésiologie, génie, toxicologie, etc.)?

Ces formations universitaires seraient prises en considération.

3) Pour les autres membres de l'équipe (M3), est-ce qu'un diplôme en hygiène du travail répondrait à ces exigences obligatoires s'ils n'ont peut-être pas encore trois ans d'expérience?

Oui

4) Pour les critères techniques cotés par points, l'adresse des bureaux est demandée. On se questionne sur le mérite technique de cette information et pensons que cela concerne peut-être plus la tarification. Cet élément pourrait-il de quelque façon être déplacé et mis avec la tarification?

Il s'agit d'un « bonis » en ce qui concerne les critères cotés, car c'est pour l'ensemble du Canada. Une modification à la tarification a été apportée.